

Autres dénominations : Directeur-Associé / Directrice-Associée • Directeur centre de profit - Business unit / Directrice centre de profit - Business unit • Directeur de manifestation / Directrice de manifestation • Directeur de structure / Directrice de structure

Présentation du métier

Le directeur d'établissement / La directrice d'établissement a pour rôle la gestion d'une structure, privée ou publique. Il ou elle choisit les grandes orientations de l'entreprise à long et court termes. Il / Elle encadre les salariés et s'assure de la productivité et du développement global de l'établissement dont il ou elle a la charge.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Master (Master professionnel, diplôme d'école de commerce, diplôme d'ingénieur, ...) en organisation, management, ressources humaines, commerce, ... complété par une expérience professionnelle dans le secteur de l'entreprise ou à partir d'un niveau BAC + 2 (DUT, diplômes d'école de commerce, ...) ou sans niveau particulier mais avec une expérience professionnelle dans un secteur d'activité.

Des formations complémentaires (licence « Management d'unité de travail dans les organismes de protection sociale », ...) peuvent être requises.

Compétences professionnelles

- Analyser et prévenir des risques
- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Contractualiser une prestation, une vente
- Définir des axes prioritaires de développement commercial
- Définir des objectifs de rentabilité économique
- Définir la politique et les orientations générales d'une organisation
- Développer et fidéliser la relation client
- Développer et piloter un réseau d'organisations partenaires
- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Négocier et gérer un contrat, une prestation
- Planifier l'activité du personnel, d'un service, d'une structure
- Réaliser des opérations comptables
- Techniques commerciales
- Techniques de communication

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise](#).